



**ACADÉMIE
DE BORDEAUX**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Bordeaux, le 15 mars 2022

PREMIÈRE RÉUNION DU CONSEIL DE L'ÉCOLE ACADÉMIQUE DE LA FORMATION CONTINUE

Anne Bisagni-Faure, rectrice de la région académique Nouvelle-Aquitaine, rectrice de l'académie de Bordeaux, chancelière des universités, a présidé ce mardi 15 mars 2022 à Bordeaux le premier conseil de l'école académique de la formation continue (EAFC). Ce temps-fort réunissant les directeurs académiques des services de l'Éducation nationale (Dasen), les conseillers techniques, la direction des ressources humaines, les corps d'inspection, l'INSPE* et Réseau Canopé, acte l'ouverture de l'EAFC dans l'académie de Bordeaux.

La formation continue constitue un élément déterminant de l'approfondissement des compétences professionnelles et de la mobilité des personnels. Elle contribue de manière déterminante à la qualité du service public d'éducation.

Dans cette perspective, le ministre de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports a annoncé au printemps 2021 la création d'écoles académiques de la formation continue (EAFC). Ces écoles incarnent l'engagement 3 du Grenelle de l'éducation consistant à « Permettre à chacun de devenir l'acteur de son parcours professionnel » et l'engagement 12 visant à « Faciliter l'accès à une formation continue davantage diplômante ». L'école est partie prenante de la feuille de route RH de l'académie. En pleine cohérence avec le projet académique 2021-2025, l'EAFC œuvre à développer une formation proposée en proximité des environnements professionnels, au plus près des besoins des personnels, et à renforcer les pratiques de collaboration.

Ce premier conseil a permis de poser les jalons des prochaines étapes de la mise en œuvre du programme académique de formation (PAF) 2022-2023 :

- **Architecture et organisation** du PAF en cycles de formation adaptés à chaque catégorie de personnel, en prenant en compte les besoins des personnels et les priorités nationales, en lien avec le projet académique.
- **Coopération** entre les acteurs pour proposer une offre riche et adaptée, en développant des collectifs apprenants et en renforçant le lien entre la formation et la RH de proximité, afin de répondre aux projets de développement professionnel des agents.
- **Communication** grâce à la création d'un site web, rendant accessible aux agents l'ensemble des formations nécessaires à la conception de leur parcours professionnel de formation.

Le prochain conseil académique de la formation associant les représentants des personnels se tiendra le jeudi 31 mars : il aura pour objectif de présenter les orientations de l'EAFC et de faire un point d'étape.

**Institut national supérieur du professorat et de l'éducation*

CONTACTS PRESSE

Académie de Bordeaux

Valérie Courrech, directrice de la communication : 06 15 56 12 84

Pauline Gelis, chargée de communication : 06 23 00 58 55

communication@ac-bordeaux.fr